
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 19 juin 2025 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Alexandre Brassard, Lise Brin, Antoine Cantin-Brault, Robert Daudet, Marie-Élaine Desmarais, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Shannon Jackson, Frédéric Jubinville, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Karim Mzabi, Patrick Noël, Katelyn North, Kristopher Noseworthy, Christian Perron, Jean-Christian Pleau, Janelle Ritchot, Jules Rocque, Anne Séchin, Beydi Traoré, Darcelle Vigier

Absences motivées : Youssef Bezzahou, Aileen Clark, Ariane Harvey, Jouwairia Lahboub-Daayf, Jeff Leclerc, Jonathan Tshingani Mboma, Paul Morris, Étienne Rivard, Carmen Roberge, Cassandra Ruest, Jean Valenti, Faïçal Zellama

Absences : Saïd Bouthaim, Paul Brochu, Moses Nyongwa

Personnes observatrices : Lianne Bjornson, Gabriel Marineau Plante

Personne-ressource : Christian Perron, secrétaire général

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La rectrice, Sophie Bouffard, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie les membres du corps professoral ainsi que le personnel de soutien pour leur engagement et l'accompagnement offert aux membres de la population étudiante qui ont complété leurs programmes d'études respectifs et participé aux cérémonies de collation des grades de juin 2025.

Elle informe ensuite le Sénat de la mise à jour apportée à la reconnaissance territoriale de l'Université de Saint-Boniface (USB) et de sa diffusion au sein de la communauté universitaire, puis procède ensuite à la lecture de cette reconnaissance tout en ajoutant une réflexion personnelle.

Elle mentionne que le 21 juin prochain, l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba dévoilera un projet d'envergure auquel l'USB a contribué grâce à la participation du programme de communication multimédia. Ce projet mettra en lumière des histoires métisses accompagnées de guides pédagogiques connexes, le tout disponible en ligne pour les personnes intéressées.

La rectrice souligne qu'il s'agit de la première réunion du Sénat pour le nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Christian Pleau, à qui elle cède la parole. Le vice-recteur Pleau exprime sa reconnaissance envers l'ensemble du personnel pour l'accueil chaleureux reçu à son arrivée à l'USB.

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-190625-1 **PROPOSITION** : Jules Rocque / Hélène Archambault
Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 19 juin 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025

SÉNAT-190625-2 **PROPOSITION** : Anne Séchin / Thierry Lapointe
Que le procès-verbal de la réunion du Sénat du 22 mai 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice
Aucun rapport.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Aucun rapport.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Calendrier des réunions de l'année 2025-2026
Le calendrier des réunions du Sénat pour l'année académique 2025-2026 est déposé à titre d'information. Le secrétaire général, Christian Perron, indique que les invitations électroniques pour ces réunions seront envoyées sous peu. Il souligne également que les collations des grades de l'an prochain se tiendront sur deux semaines distinctes.

D2. Nominations au Sénat

SÉNAT-190625-3 **PROPOSITION** : Alexandre Brassard / David Alper
En plus des membres d'office, des membres dont le mandat se termine en septembre 2026 (Nicolas Bouffard, Claudine Lupien, Youssef Bezzahou, Saïd Bouthaim, Marie-Élaine Desmarais, Faïçal Zellama, Carmen Roberge, Hélène Archambault, Moses Nyongwa) et

des membres siégeant au Sénat sans droit de vote; sur recommandation des conseils pédagogiques de la Faculté des arts et la Faculté des sciences, de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, de l'École des sciences infirmières et des études de la santé et de l'École technique et professionnelle, que le Sénat nomme **Paul Morris, Gabriel Marineau Plante, Phi-Vân Nguyen, Thierry Lapointe, Latifa Koussih, Mireille St-Vincent, Christian Violy, Jean Valenti, Anne Séchin, Lianne Bjornson, Hagar Outbih, Barbara Donaldson, Karim Mzabi, Jouwairia Lahboub-Daayf**, et **Frédéric Jubinville** en tant que membres du Sénat pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 août 2027.

ADOPTÉE

SÉNAT-190625-4 **PROPOSITION** : Patrick Noël / Frédéric Jubinville

Sur recommandation du conseil pédagogique de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, que le Sénat nomme **Erica Siddall**, en remplacement du sénateur Alper et pour la période restante du mandat de ce dernier, en tant que membre du Sénat pour un mandat d'un (1) an se terminant le 31 août 2026.

ADOPTÉE

SÉNAT-190625-5 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Marie-Élaine Desmarais

Sur recommandation de l'Association étudiante de l'USB, que le Sénat nomme **Jad Mzabi, Iranie Djiro, Sokhna Dia et Hanna Bédard**, en tant que membres du Sénat pour un mandat d'un (1) an se terminant le 31 août 2026.

ADOPTÉE

1 abstention (Karim Mzabi)

SÉNAT-190625-6 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Thierry Lapointe

Sur recommandation de l'APPUSB, que le Sénat nomme **Patrick Noël** en tant que membre du Sénat pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 31 août 2027.

ADOPTÉE

SÉNAT-190625-7 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Hélène Archambault

Sur recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, que le Sénat nomme **Aileen Clark**, directrice par intérim de l'École technique et professionnelle, en tant que membre du Bureau de direction du Sénat, en remplacement de Mélanie Cwikla, et ce, pour la durée de son mandat intérimaire, sans toutefois excéder la période restante du mandat initial.

ADOPTÉE

Section E :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sénateur David Alper est invité à présenter la question qu'il a soumise au Sénat :

S'il est clair que l'administration de l'USB n'a pas fait preuve de leadership pour le désabonnement au compte X que nous avons demandé au Sénat, cette question reste brûlante et une décision prompte aurait mis l'USB du bon côté de l'histoire. Il n'est pas moins clair que l'USB choisit de suivre plutôt que de faire œuvre de chef de file.

Ma question est donc la suivante: qu'est-ce que l'Université attend pour se désabonner enfin de son compte X?

RÉPONSE :

La rectrice rappelle que cette question a été traitée lors de la réunion du Sénat tenue en janvier dernier et qu'un suivi a également été présenté à la réunion suivante en février. Elle partage ensuite la réponse suivante soumise par la direction des communications :

« La question de notre présence sur la plateforme X continue de faire l'objet d'une réflexion sérieuse et stratégique au sein de l'administration.

À ce jour, la suppression du compte n'a pas été jugée un geste qui soit dans les intérêts de l'USB. Les raisons en sont multiples et beaucoup ont déjà été évoquées, notamment :

- Perte d'un patrimoine numérique accumulé depuis 12 ans;
- Risque d'usurpation d'identité institutionnelle si notre nom d'utilisateur devient disponible;
- La persistance de cette plateforme comme canal de diffusion privilégié par plusieurs bailleurs de fonds, tant provinciaux que fédéraux, incluant les conseils subventionnaires en recherche;
(Note : le Premier Ministre du Canada ainsi que de nombreux autres représentants des différents paliers gouvernementaux font des mises à jour officielles sur X plusieurs fois par jour);
- L'importance de cette plateforme dans le rayonnement des projets de recherche et la visibilité scientifique;
- Les implications d'un tel geste sur la perception de la neutralité institutionnelle de l'USB.

La situation est surveillée régulièrement. Un rapport interne a été établi en mai 2025 pour analyser à nouveau la situation, nous participons activement aux discussions auprès d'Université Canada qui regroupe les professionnels en communications des universités canadiennes, et restons à l'écoute des stratégies mises en place par les établissements ayant des équipes médias sociaux à temps plein.

En date d'aujourd'hui et à notre connaissance, l'Université du Québec à Rimouski demeure la seule université canadienne à s'être officiellement retirée de la plateforme, décision prise à la fin janvier 2025. À notre connaissance, cette décision n'a pas trouvé écho dans le reste du milieu universitaire.

Le Bureau des communications, quant à lui, a pris le parti suivant: prendre le temps de bien évaluer les risques, faire preuve de constance, de discernement et d'une certaine résilience stratégique. Nous ne souhaitons pas céder à la pression d'événements conjoncturels. Notre position demeure donc vigilante, responsable et ancrée dans l'intérêt à long terme de l'établissement.

À ce jour, la conclusion du Bureau des communications est de maintenir le compte X actif, tout en visant une présence plus limitée. D'après nos analyses, les risques associés à la suppression complète du compte sont jugés plus élevés que ceux liés à son maintien sous forme minimale et contrôlée. Le Bureau des communications demeurera attentif à l'évolution de la situation et ajustera ses interventions au besoin.»

S'ensuit une discussion portant sur les différentes perspectives entourant l'utilisation de la plateforme, ainsi que sur d'autres produits pouvant être exploités à des fins comparables.

Section F :

RAPPORTS ANNUELS DES UNITÉS

F1.

Faculté des arts et Faculté des sciences

Le rapport annuel de la FAFS est déposé à titre d'information.

F2.

Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le rapport annuel de la FEPP est déposé à titre d'information. Le doyen a exprimé sa reconnaissance envers les membres de l'équipe de direction ainsi que l'ensemble des membres pour leur soutien constant tout au long de son mandat à titre de doyen intérimaire.

F3.

École technique et professionnelle

Le rapport annuel de l'ETP est déposé à titre d'information.

- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Le rapport annuel de l'ESIES est déposé à titre d'information. Le doyen exprime sa gratitude envers les membres de son équipe pour leur engagement remarquable dans le processus d'évaluation du programme et l'obtention de l'agrément.
- F5. Division de l'éducation permanente
La rectrice souhaite la bienvenue à Kristopher Noseworthy, nouveau directeur par intérim de la DEP. Le rapport annuel de la DEP est déposé à titre d'information. Le sénateur Noseworthy exprime sa gratitude envers Aileen Clark pour le soutien offert alors qu'il prend en charge ces nouvelles fonctions.
- F6. Direction de recrutement et des services à la population étudiante
Le rapport annuel de la D-RSPE est déposé à titre d'information.

Section G :

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction
Le rapport annuel du Bureau de direction est déposé à titre d'information. La rectrice tient à remercier les membres du Bureau pour leur contribution et collaboration au cours de l'année.
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes
Le rapport annuel du Comité d'étude des cours et des programmes est déposé à titre d'information.
- G3. Comité de la bibliothèque
Le rapport annuel de la bibliothèque est déposé à titre d'information. Il est porté à l'attention du Sénat qu'il y a eu omission du rapport annuel du Comité de la bibliothèque lors de l'envoi du matériel. Ce document sera ajouté au site Internet ainsi qu'au dossier du Sénat sur le partage.
- G4. Comité d'appel
Le rapport annuel du Comité d'appel est déposé à titre d'information.
- G5. Comité de mérite
Le rapport annuel du Comité de mérite est déposé à titre d'information.
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Le rapport annuel du CCPSR est déposé à titre d'information.

Section H :

RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport des réunions du 27 mai 2025 et du 4 juin 2025
Le rapport du Bureau des gouverneurs est déposé à titre d'information.

Section I : **HUIS CLOS**
Aucun.

Section J : **RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**
Aucun rapport.

Section K : **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune.

Section L : **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**
L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le
jeudi 25 septembre 2025 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le sénateur Noël demande, et obtient le consentement, de poursuivre la discussion relative au point inscrit à la section E, pour les deux minutes restantes de la période de questions. Il souhaite obtenir des éclaircissements quant à l'organigramme décisionnel encadrant l'utilisation des outils de communications de l'établissement, notamment en ce qui concerne les réseaux sociaux et la plateforme X.

La rectrice précise que le Bureau des communications est responsable des communications institutionnelles et qu'aucune discussion n'a encore eu lieu avec l'équipe de direction ou les cadres supérieurs au sujet de la plateforme X; tant le Bureau des communications que les membres de l'équipe de direction, y compris les cadres supérieurs, demeurent attentifs aux perspectives et aux enjeux liés à son utilisation.

Daniel Gagné propose la levée de la séance à 12 h 09.

La présidente,

Le secrétaire général,



Sophie Bouffard

Christian Perron